



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Premier ministre : SIG

Question écrite n° 48148

Texte de la question

M. Michel Sainte-Marie attire l'attention de M. le ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique sur l'augmentation spectaculaire du budget de communication du Gouvernement. Selon certaines sources, ce service aurait demandé un budget s'élevant à 22 millions d'euros pour l'année 2009, contre moins de 6 millions d'euros l'année précédente. Une telle croissance - + 292 % en fait - apparaît inutile et de surcroît malvenue. En effet, développer « l'État annonceur » ne doit pas être un programme en soi. Il convient à la place de mettre en oeuvre des politiques viables et aux effets réels et visibles. Ainsi, que chacun puisse constater les résultats de la politique pour le pouvoir d'achat serait une meilleure chose en termes de communication qu'une campagne de publicité à plusieurs millions d'euros sur ce même sujet. En outre, en cette période de réduction budgétaire et d'effectif, dont une suppression de 13 000 postes dans l'éducation nationale en 2009, il semble malvenu d'augmenter inconsiderablement le budget d'autres postes. Aussi, il lui demande quelles sont les réelles intentions du Gouvernement sur cette question précise.

Texte de la réponse

La loi de finances pour 2009 dote le service d'information du Gouvernement de 22,4 millions d'euros, à rapprocher des 5,7 millions qui constituaient sa dotation au titre de l'exercice précédent. L'abondement de 16,7 millions d'euros des moyens de ce service ne correspond toutefois pas à une augmentation nette des dépenses de communication de l'État, puisqu'ils proviennent en totalité d'un redéploiement de moyens antérieurement dispersés dans l'ensemble des départements ministériels. Cette concentration d'une partie des moyens que l'État consacre à l'information des citoyens a pour objectif de mettre un frein à l'excessive dispersion d'initiatives à faible visibilité, pour donner à la communication gouvernementale la dimension interministérielle dont les moyens manquaient jusqu'à ce jour.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sainte-Marie](#)

Circonscription : Gironde (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48148

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et fonction publique

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 mai 2009, page 4106

Réponse publiée le : 23 juin 2009, page 6104